



Meilleurs
vœux



Boyard Land - p.4



Musée de la Brosserie - p.5



Apprendre à nager - p.7

Le mot du Président, Jean-François MANCEL

Bonne année !

L'année qui vient de s'achever a été bien remplie pour notre Communauté de communes.

Une politique globale d'assainissement a été mise en place, le financement de la collecte et du traitement des déchets ménagers a été assuré, la mise à disposition du très haut débit achevée, l'accueil des enfants amélioré, les zones d'activité économiques développées, les transports en commun étendus, la réflexion sur l'avenir intensifiée et le service du public renforcé par une meilleure organisation de nos services.

Nos deux derniers conseils communautaires conforteront encore ces avancées tout en assurant une fiscalité basse et un endettement raisonnable.

Mais nous n'irons pas plus loin puisqu'il appartiendra au nouveau conseil communautaire de faire ses choix d'avenir sur les bases solides que nous lui aurons laissées.

En effet, 2020 sera l'année des élections municipales et de l'installation en avril du nouveau conseil.

Nous vous souhaitons du fond du coeur une très heureuse nouvelle année.



+ d'infos ?

Découvrez toutes les compétences de la Communauté de communes Thelloise sur

 www.thelloise.fr

 facebook.com/thelloise

Communauté de communes Thelloise

7 avenue de l'Europe · BP 45 · 60530 Neuilly-en-Thelle Cedex · Tél. 03.44.26.99.50 · Fax. 03.44.26.99.77

 thelloise.fr

 [thelloise](https://facebook.com/thelloise)

 [@Thelloise](https://twitter.com/Thelloise)

Dépôt légal : Thelloise Mag - Le journal de la Communauté de communes Thelloise
Directeur de la publication : Jean-François MANCEL, Président

Réalisation & coordination : m.charbonnier@thelloise.fr
Rédaction : Equipes Thelloise 27 500 exemplaires : Imprimerie SMI

En cette fin d'année 2019 et compte tenu de la proximité du renouvellement général des conseils municipaux en 2020, il n'est pas inutile de revenir sur le projet de territoire de la Thelloise tel qu'arrêté lors du Débat d'Orientation Budgétaire pour 2019.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du dernier arrêté préfectoral en date du 19 juin 2019 consolidant les statuts de la CCT à l'aune de la fusion, des transferts de compétence de la loi du 7 août 2015 dite loi NOTRe, de la restitution de compétences facultatives (entretien de l'éclairage public, développement culturel), des effets de la loi FERRAND-FESNEAU du 3 août 2018 (eaux pluviales) et de la définition de l'intérêt communautaire rapportée :

- à la politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales,
- à l'aménagement de l'espace pour la conduite d'actions.

Il s'inscrit également, dans le cadre des 3 priorités définies par le conseil de communauté :

- Le développement économique et l'attractivité du territoire
- La petite enfance
- Les mobilités

L'année 2019 a, par ailleurs, été marquée par les conséquences financières de l'exercice par la CCT de nouvelles compétences qu'il s'agisse de l'assainissement collectif, du développement économique ou de l'accueil des gens du voyage.

Au-delà de l'exercice plein et entier de toutes ses compétences, la CCT a aussi été animée par la volonté de s'engager dans une logique de construction de son paysage intercommunal ce qui s'est traduit par l'engagement ou la poursuite de grands chantiers au service desquels se sont mis les élus et les équipes communautaires. Il s'agit pour l'essentiel de :

La révision du SCOT. Le Conseil communautaire, lors de ses réunions des 20 décembre 2018, 17 mai et 14 octobre 2019 a débattu des grandes lignes du Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui va définir, à un horizon de 10/20 ans les enjeux du territoire en y intégrant les problématiques environnementales dans une logique de conciliation des activités économiques, commerciales, artisanales et agricoles.

La stratégie de développement économique adoptée en octobre 2018 pour 2019/2021 avec en toile de fond les travaux du schéma d'actions touristiques adopté le 19 décembre 2019.

La finalisation du schéma directeur d'assainissement et l'engagement des études diagnostiques, constituent autant d'outils au service d'une programmation efficiente des chantiers à venir et dont il faut rappeler que les chantiers d'assainissement ont représenté une dépense de 28,6 M€ répartis pour l'essentiel en 2019, pour près de 12 M€ et le reste sur les années suivantes.

La prise de compétence «organisation de la mobilité» en 2018 a permis de densifier l'offre de services déjà significativement améliorée depuis juillet 2018.

L'amélioration du nombre de places de stationnement à proximité des gares a également été poursuivie. Le parking de la gare de Saint-Sulpice est désormais doté de 50 places et d'aménagements multimodaux grâce aussi aux concours des partenaires financiers de la CCT que sont la Région Hauts de France et le Conseil départemental de l'Oise.

La réalisation de l'aire d'accueil des gens du voyage sur les rails et qui sera opérationnelle en 2020, avec la finalisation du transfert de cette compétence avec la commune de Chambly en octobre 2019.

L'extension de la halte-garderie itinérante par la mise à disposition en journée continue de deux services et une meilleure couverture du territoire par le Relais Assistantes Maternelles a permis d'adapter les horaires de garde des enfants aux besoins des familles (Les deux HGI accueillent les enfants de 8h à 18h du lundi au vendredi).

La poursuite et la fin du déploiement du Très Haut Débit sur le territoire avec la couverture de Noailles et au total un investissement de plus de 11 M€ qu'aura consacré la CCT à ces infrastructures numériques de nature à renforcer l'attractivité du territoire.

L'engagement des études pour le désenclavement de la ZAE de Noailles.

Pour ne citer que les chantiers les plus stratégiques pour notre territoire et sans omettre le rôle au quotidien qu'assure le service mutualisé urbanisme auprès de 39 communes en matière d'instruction du droit des sols.

Autant de chantiers qui permettent de donner du sens à l'action locale et qui témoignent de la volonté et des ambitions de la CCT

- De renforcer ses liens avec les communes au service d'un développement équilibré et durable de notre territoire,
- De maintenir un service public de qualité,
- De maîtriser ses dépenses de fonctionnement afin de préserver sa capacité à investir.



Boyard Land

La nouvelle création de France Télévision a pris ses quartiers sur le site de la plage du Lys Chantilly à Boran-sur-Oise

Fort du succès de Fort Boyard, France Télévision a décidé de décliner un spin off de l'émission culte et a donné son accord pour la production du « Boyard Land » dont le tournage s'est déroulé sur le site mythique de la plage du Lys Chantilly à Boran sur Oise.

Boyard Land, dont la première diffusion a eu lieu le 21 décembre dernier, est un jeu d'aventure faisant appel à l'enfance, aux couleurs étincelantes, qui met en compétition deux équipes de quatre personnalités jouant au profit d'une association. Le nouveau programme familial déroule les mêmes codes magiques qui font le succès de Fort Boyard : de l'imaginaire, des personnages merveilleux et un univers.

Avant de venir sur Fort Boyard, le Père Fouras dirigeait un parc d'attractions, avec des manèges, des personnages fantastiques ou encore des jeux aquatiques. Le célèbre cuisinier du Fort, Willy Rovelli, découvre ce secret et décide de faire renaître ce parc abandonné ... et de devenir Directeur de Boyard Land !

L'univers de fête foraine, créé pour les besoins du tournage, a été déployé sur la mythique plage de Boran sur Oise : la plage du Lys Chantilly à Boran sur Oise.



Crédits photos : France télévision



Les personnages

Une troupe de personnages merveilleux : Passe Nullepart, Passe Passe, Passe Moilesucre et Double Passe veillent au bon fonctionnement des attractions. Pass'ivite et Passe Laseconde guident les équipes ...

Les animations

Le Labyrinthe

Deux candidats s'affrontent dans une course au cœur d'un labyrinthe parsemé de pièges. Le premier qui parvient à trouver la sortie du labyrinthe remporte l'attraction et donc les boyards. *Exemples d'obstacles : une lessiveuse, une salle remplie d'élastiques, une tournette, un sol qui se dérobe sous les pieds des candidats...*

La rivière enchantée

Les équipes s'affrontent en duel sur deux jeux aquatiques proposés par la Fée Roni.

La Grande roue

C'est une grande roue de 18 m à escalader (soit la hauteur d'un immeuble de 6 étages). Les deux candidats désignés vont s'affronter dans une course pour atteindre la grande roue, à mains nues.

Le saviez-vous ?

Inaugurée le 2 juillet 1933 à Boran sur Oise, la plage du Lys Chantilly est alors une préfiguration des parcs de loisirs contemporains par l'ampleur de ses infrastructures : un immense parking, 230 cabines, 700 vestiaires, un bar-restaurant-dancing avec haut-parleur géant, des buvettes, un port, des terrains de jeu, un camping, un solarium et, comble de modernité, une piscine alimentée par l'eau filtrée de l'Oise et un bassin à vagues artificielles pour donner « l'illusion des flots ».

Un lieu en vogue très prisé !

Ce lieu d'exception est alors en particulier la destination favorite de touristes privilégiés.

Le tout-Paris se pressait alors vers ce lieu à la mode pour découvrir des animations inédites ; de nombreux visiteurs profitaient de « la Plage », qui, avec les beaux jours était particulièrement fréquentée.

Inscrite en 2014 sur la liste des immeubles protégés au titre des monuments historiques, la plage du Lys Chantilly (qui a fermé ses portes à la fin des années 1990) est devenue un site mythique, en référence à ces animations dont l'heure de gloire se situe dans les années 30.

La commune de Boran sur Oise rachète le lieu en 2006. Des travaux de réhabilitation y sont entrepris et le site, qui a rouvert ses portes en 2015, est aujourd'hui une entreprise privée qui accueille des événements culturels et festifs, telle l'organisation de mariages et cérémonies.



Crédits photos : leparisien.fr - boransuroise.fr



Les animations de la plage Le Lys Chantilly de Boran-sur-Oise :

Deux personnes peuvent prendre place dans un baquet à roulettes et dévaler à toute vitesse la pente du toboggan jusqu'à la rivière. Des canots à moteur rapides tirent les adeptes de l'aqua-plane, ancêtre du ski nautique sur une planche, les férus du motonautisme s'en donnent à cœur joie !

Sources : Dossier de presse du Boyard Land – France Télévision + laplagedelyschantilly.com/histoire/

Le Musée Moulin de Saint Félix est une ancienne usine de brosse qui s'est développée au 19^{ème} siècle sur le site d'un moulin à blé datant du 16^{ème} siècle.

Actuellement fermé au public (le site est ouvert d'avril à octobre), l'activité bat son plein au Moulin. En effet, cette période de fermeture est le moment de l'entretien et des rénovations ... et la tâche ne manque pas, menée à bien par les membres de l'Association des Amis du Moulin. C'est aussi l'heure de la préparation des activités pour la prochaine rentrée, en avril 2020, puisque les animations et les visites guidées sont également assurées par l'Association et ses bénévoles.

Les travaux en cours :

En extérieur : - Continuer le changement des aubes de la roue en fer - Poursuivre le remplacement des aubes en bois de la grande roue - Terminer le remplacement de la clôture, le long de la berge.

En intérieur : - Terminer le travail de remise en route des machines commencé l'année dernière avec Patrick Lhoyer, ancien brossier et très bon connaisseur des techniques de la brosserie. - Rendre opérationnel le poste de « contre-perçage ». - Remettre en état la perceuse à pédale témoin des conditions de travail des tabletiers avant l'utilisation de l'énergie hydraulique.



Saint-Félix

Dans les coulisses du Musée Moulin de Saint-Félix

Classé monument historique en 1991
(Site patrimonial et touristique rare)



Les Amis du Moulin de Saint Félix

Le moulin-brosserie de Saint Félix, c'est une équipe de bénévoles qui depuis 10 ans font découvrir d'avril à octobre ce merveilleux site de la mémoire ouvrière du patrimoine industriel de la vallée du Thérain, avec ses 3 roues tournantes et son magnifique régulateur à boules de WATT, unique en France.

Rejoignez l'Association !

Les activités, très nombreuses, assurées par les membres de l'Association nécessitent des compétences variées. C'est pourquoi les adhérents et les bénévoles sont les bienvenus dans l'association pour faire vivre ce site exceptionnel. Vous trouverez un bulletin d'adhésion sur le site web du moulin.

+ d'infos :

www.moulin-musee-brosserie.fr
www.facebook.com/moulinsaintfelix
lesamisdu moulin.saintfelix@gmail.com



Mise en place d'une tarification pour les bornes « Mouv'Oise »

Le réseau Mouv'Oise déployé depuis 2017, compte aujourd'hui 110 bornes de recharge pour véhicule électrique. Elles ont été installées à l'initiative du Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60) dans près de 80 communes de l'Oise, avec un maillage d'une borne tous les 30 km en moyenne.

Les coûts d'investissement (1,6M€ TTC) ont été pris en charge pour moitié par l'Etat dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir, l'autre moitié ayant été financée à parts égales par le SE60 et le Conseil départemental de l'Oise.

La participation des collectivités au coût de fonctionnement (1 250€ par borne et par an jusqu'en 2022, prenant une partie des frais d'exploitation, de supervision et de maintenance) a contribué à la réussite de ce projet. La gratuité du service aux usagers ces deux dernières années et un maillage adéquat ont permis d'impulser le passage à une mobilité propre.


En effet le nombre de véhicules électriques immatriculés dans le département de l'Oise a doublé depuis 2017.

A ce jour, 2 261 véhicules électriques sont enregistrés dans le département.


C'est un succès puisque ont été comptabilisées cette année une moyenne de 2 550 charges mensuelles (contre 1 380 en 2018). Le nombre de charges ne cesse d'évoluer puisque la « barre » des 3 000 charges a été dépassée en septembre.

La fin d'année 2019 marquera la fin de la période de gratuité de 3 ans annoncée. A compter de janvier 2020, une tarification sera mise en place pour favoriser l'équilibre budgétaire de ce service actuellement en déficit dû notamment au surcoût du prix de l'électricité. Un tarif modéré et équivalent à une charge faite à domicile sera appliqué.




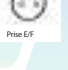
L'usage des bornes a permis de parcourir 4 500 000 km sans émissions de gaz à effet de serre, participant ainsi aux objectifs de loi pour la transition énergétique pour la croissance verte. Le secteur des transports constitue un enjeu majeur dans la transition énergétique puisqu'il est le 2ème poste de consommations énergétiques dans l'Oise et est responsable de 30% des émissions de gaz à effet de serre.



MOUV OISE
DÉPLACEZ-VOUS, SIMPLEMENT



TARIFS CHARGEMENT incluant le stationnement

Avec le badge Mouv'Oise	Applications mobiles + autres badges
 <div style="border: 1px solid #004a7c; padding: 5px; display: inline-block;">1,20€* /heure</div>	 <div style="border: 1px solid #004a7c; padding: 5px; display: inline-block;">1,80€* /heure</div>
 <div style="border: 1px solid #004a7c; padding: 5px; display: inline-block;">0,60€* /heure</div>	 <div style="border: 1px solid #004a7c; padding: 5px; display: inline-block;">0,90€* /heure</div>



* Tarification au temps réel de branchement
 Badge Mouv'Oise : pré-paiement crédité à partir du site Internet
 Applications Mobiles ou autres badges : paiement à l'acte (hors surcoût de votre opérateur)


* Si vous vous branchez entre 23h et 6h, la facturation sera plafonnée à 4h.
 Valable uniquement pendant cette tranche horaire.

Tarifs en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2020.
 Conditions Générales d'Utilisation à télécharger : www.mouv-oise.fr


Plus d'informations : www.mouv-oise.fr

LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉCO-MOBILITÉ



Opération réalisée avec le concours des Investissements d'Avenir L'Etat confies à l'ADEME



1



Je m'identifie :

- avec le badge Mouv'Oise à commander sur www.mouv-oise.fr (prix du badge : 5 €)
- avec mon smartphone :
- via l'application mobile Mouv'Oise






3



J'arrête la charge grâce :

- à mon badge
- à mon smartphone




J'ouvre la trappe, je débranche et je referme la trappe

2



J'ouvre la trappe, je me branche et je referme la trappe



Je charge :
10 minutes de charge = en moyenne 25 km d'autonomie



www.mouv-oise.fr

ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE 7J/7 - 24H/24 :
03 10 00 24 23

Apprendre à nager : avec le jeu tout est possible !



Une triste réalité...

En France, la noyade est aujourd'hui la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 15 ans. Elle peut malheureusement survenir partout et à tout âge : en mer, en rivière, en piscine...

Ces chiffres sont en augmentation puisqu'entre le 1^{er} juin et le 30 août 2018, 1169 noyades accidentelles ont eu lieu en France provoquant la mort de 492 victimes, dont 22 enfants de moins de 6 ans.**

Ces noyades sont généralement liées à un manque de surveillance ou à un mauvais usage des dispositifs de sécurité. Il existe cependant une autre raison : **plus de 10 millions de Français ne savent pas nager*** ! La nage n'est pas une activité naturelle, ni anodine, elle nécessite un apprentissage, l'acquisition et la maîtrise de certaines techniques.

*Baromètre santé publique France, 2016

**Sources : enquête Noyades 2018 Santé publique

La natation, c'est comme le vélo... chacun apprend à son rythme !

Élaborée afin de faire évoluer l'enseignement de la natation, Ludinage est une méthode ludique et évolutive où chaque enfant apprend à son rythme en fonction de ses facilités.

Objectif : être à l'aise dans l'eau

Savoir nager c'est bien, mais connaître ses capacités dans l'eau c'est mieux. Fini les débuts avec l'enseignement de la brasse (la nage la plus compliquée et la plus fatigante). L'important avec cette méthode, c'est d'abord de permettre à l'enfant de gagner en autonomie et de prendre du plaisir à évoluer dans l'eau en toute sécurité.

Un enseignement par le jeu

Au début de son parcours, l'enfant se voit remettre son livret pédagogique et un poster pour matérialiser sa progression. Le parcours Ludinage se constitue de deux tests L'« **Aisance aquatique** » et le « **Savoir-nager** », chacun constitué de 6 compétences à valider au fil de l'eau.

Une solution existe

« Savoir-Nager » ne peut se résumer à un diplôme. Ce qui importe, c'est la construction et l'apprentissage d'un ensemble de compétences et de capacités.

Récréa, gestionnaire du complexe Aquathelle, ainsi que de 90 autres piscines et centres aquatiques en France, s'est mobilisé et a décidé de repenser l'enseignement de la natation. En se basant sur le travail d'experts ainsi que sur l'observation des meilleures techniques appliquées en Europe,

Récréa propose, en lien avec son livre blanc, un nouvel apprentissage depuis septembre 2019 : Ludinage !



Un processus familial

Afin que l'enfant s'amuse et s'implique comme un « grand », la méthode lui propose à chaque nouvelle compétence acquise, un ou deux « ludibadge » à accrocher sur son poster. Cela lui permet ainsi de visualiser son évolution. Les progrès de l'enfant sont également célébrés en présence de ses parents conviés à l'événement.

L'élément clé : La concentration

Conçu, entre autres, à partir des techniques de la « brain gym » et de la méthode Montessori, Ludinage propose aux enfants des rituels, sous forme de jeu, avant et après chaque séance. Ces exercices vont permettre d'améliorer la concentration de l'enfant pour un enseignement optimisé autour du bassin.

Des éducateurs formés

Chaque éducateur a reçu une formation sur la méthode et chacun est libre de personnaliser son enseignement en fonction de ses connaissances et de ses échanges avec l'enfant.



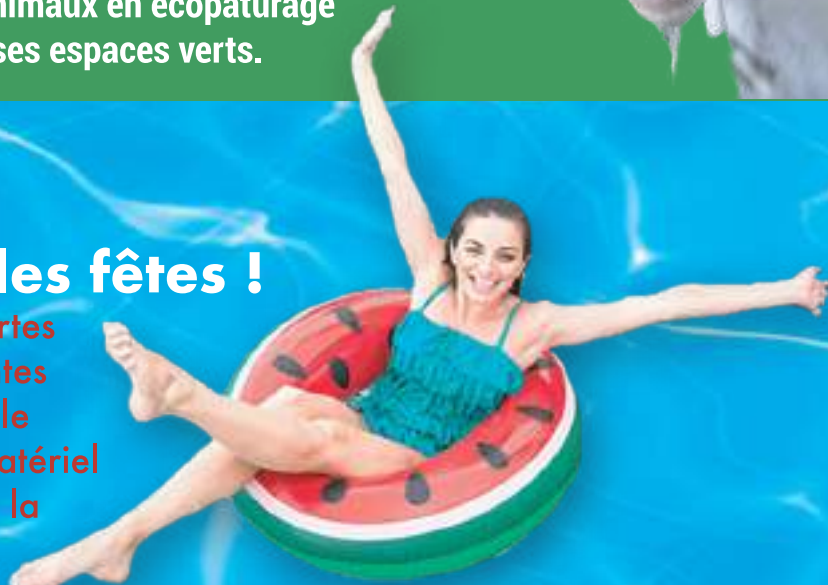
Les ÉcoPâturages

C'est pour favoriser le lien social et sensibiliser le public que votre centre aquatique accueillera des animaux en écopâturage dans ses espaces verts.



🚰 Pour la reprise après les fêtes !

- ✓ Séances courtes mais fréquentes
- ✓ Intensité faible
- ✓ Utiliser du matériel pour aider à la nage
- ✓ S'étirer



🚰 Viens fêter ton anniversaire à Aquathelle !



Viens fêter ton anniversaire dans l'eau avec tous tes copains !

Tous les mercredis à partir de 14h. Réservation à l'accueil.

Une surprise vous attend ...



Aquathelle

Centre aquatique

638 rue Anatole France, 60230 Chambly
01 30 28 98 74 • www.aquathelle.fr

